



Matériel pédopornographique et Internet (partie 1)

Quelles influences et motivations des utilisateurs?

Les bouleversements qu'a connus notre monde depuis l'arrivée d'Internet sont considérables. Ce nouveau média a simplifié le commerce et la communication en même temps qu'il a révolutionné notre travail et nos loisirs. Néanmoins, il a également créé un espace propice pour des activités criminelles en tout genre: vente d'armes ou de drogues, mais également de matériel pédopornographique¹. Les personnes ayant une attirance sexuelle pour les enfants ont maintenant la possibilité de se regrouper en communautés au sein desquelles leurs comportements délictueux seront rendus acceptables, voire encouragés.

L'examen du matériel pédopornographique circulant sur Internet se divisera en deux analyses. Le présent document en constitue la première partie et se focalisera sur les auteurs. Après avoir analysé l'impact des nouvelles technologies sur les infractions liées au matériel pédopornographique, il se penchera sur les influences/motivations des auteurs. Cette recherche est fondée sur une observation des communautés qui échangent du matériel pédopornographique sur le Web invisible² et plus précisément sur les Darknets³ Tor et Freenet. L'observation a été effectuée d'après les commentaires et discussions des utilisateurs de ces réseaux en suivant les directives méthodologiques de l'ethnographie sociale.

¹ Bien que, par commodité, ce terme soit communément utilisé dans les publications destinées au grand public, il est découragé au profit de « matériel relatif à la maltraitance sexuelle des enfants ». Cf. Rapport du Secrétaire des Nations Unies E/CN.15/2014/7, p.4. En effet, le terme "pédopornographie" pourrait laisser croire que c'est une des formes "acceptables" de pornographie, minimisant la violence sexuelle commise à l'encontre des enfants victimes.

² Le web invisible ou web caché désigne la partie du web qui n'est pas accessible directement aux moteurs de recherche traditionnels. Elle comprend l'ensemble des documents non indexés par les outils de recherche comme Google, Safari, Yahoo, etc. : les sources dont l'accès est contrôlé par un mot de passe, les sites possédant une base de données interne, les pages accessibles par un formulaire de recherche, les documents non référencés (volontairement ou non), les intranets, les extranets... ([http://maboite.qc.ca/glossaire.php - w](http://maboite.qc.ca/glossaire.php-w)).

³ Les Darknets constituent une petite partie du Web invisible qui a été intentionnellement cachée. Ce sont des réseaux privés entre pairs (peer-to-peer ou P2P networks en anglais) garantissant l'anonymat à leurs utilisateurs, notamment pour l'échange de fichiers. Ils sont accessibles via un navigateur/logiciel spécifique.

La deuxième analyse fournira un aperçu de l'étendue du phénomène, des défis auxquels sont confrontés les services de détection et de répression ainsi que des moyens dont ils disposent.

I Impact des nouvelles technologies sur les infractions liées au matériel pédopornographique

Avant la généralisation des technologies numériques et la connexion des ordinateurs à un réseau mondial, la production, l'acquisition, la possession et la distribution de matériel pédopornographique étaient beaucoup plus risquées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Une personne devait entrer dans un magasin pour acheter un magazine pornographique, commander du matériel pédopornographique par correspondance en donnant son nom et son adresse, apporter une cassette vidéo pour la faire développer par un technicien ou encore stocker ce matériel sous forme imprimée, ce qui prend beaucoup de place en plus d'être facilement repérable.

La criminalisation du matériel pédopornographique à la fin des années 70 et 80 a coïncidé avec l'avènement des ordinateurs privés et des prédécesseurs de l'Internet actuel : le tableau d'affichage électronique (BBS) et les groupes de discussions Usenet. Ces technologies ont rapidement été adoptées pour l'échange de matériel pédopornographique, car elles représentaient une alternative plus sûre. Elles ont ainsi marqué le début de l'histoire du matériel pédopornographique sur Internet. Au cours des années qui ont suivi, les criminels n'ont eu de cesse d'utiliser les dernières technologies disponibles pour dissimuler plus facilement leurs méfaits : des tableaux d'affichage électronique et groupes de discussions aux systèmes de chat (IRC), du courrier électronique et des forums au Web invisible et aux Darknets.

La généralisation et l'accessibilité des technologies numériques ont permis de rendre presque complètement invisibles la production, l'échange et le stockage de matériel pédopornographique. Actuellement, une carte mémoire microSD pèse moins d'un gramme et peut contenir des milliers de fichiers image ou vidéo. Internet facilite également l'échange et à la distribution anonymes de matériel pédopornographique numérique. On estime que le

nombre d'internautes à travers le monde a dépassé les 2 milliards en 2014, une augmentation de 708 % depuis l'an 2000⁴.

L'augmentation du nombre d'internautes a coïncidé avec l'augmentation de la cybercriminalité, y compris la délinquance liée au matériel pédopornographique. Le nombre de signalements concernant du matériel pédopornographique reçu par l'Association internationale de services d'assistance en ligne, INHOPE, a connu une hausse annuelle de 45 % en moyenne depuis le début du programme⁵.

Les nouvelles technologies ont donc fourni un espace et des conditions quasi parfaits pour le développement des infractions liées au matériel pédopornographique en facilitant la production, le stockage, la distribution et l'échange. L'anonymat et l'invisibilité d'Internet combinés à une communication extrêmement rapide et facile sont autant de facteurs qui ont contribué à l'accroissement des matériels pédopornographiques circulant sur la toile.

Intéressons nous maintenant spécifiquement aux auteurs et à leurs motivations.

II L'effet désinhibiteur d'Internet et le désengagement moral dans les groupes d'échange de matériel pédopornographique

Toutes les personnes commettant des infractions à caractère pédopornographiques sur Internet n'ont pas nécessairement une attirance sexuelle exclusive et malade pour les enfants pré-pubères. Comment peut-on expliquer qu'ils prennent part à ces graves violations des droits de l'enfant? La psychologie et plus spécifiquement l'effet désinhibiteur permettent de donner quelques éléments de réponse.

Les inhibitions qui limitent traditionnellement certains types de comportements se trouvent réduites en ligne de par l'invisibilité, l'anonymat, l'absence de signes de communication non verbaux, l'altération de la perception qui permet d'ignorer l'impact réel des activités du cyberspace, la minimisation de l'autorité et d'une possible sanction⁶. Par conséquent, des comportements tels qu'un intérêt pour le matériel pédopornographique, qu'on ne

⁴ <http://www.internetlivestats.com/internet-users/>

⁵ INHOPE, Statistiques 2012-2014, disponible sur: <http://www.inhope.org/tns/resources/statistics-and-infographics/statistics-and-infographics-2014.aspx>

⁶ Suler, J. (2004), "The online disinhibition effect". *Journal of Cyberpsychology and Behaviour*, 7 (3), p. 321-326.

s'autoriserait pas à manifester dans une conversation face-à-face, peuvent se développer en ligne. L'effet désinhibiteur d'Internet a également, et incontestablement, une influence sur d'autres phénomènes criminels en ligne tels que le cyber-harcèlement, les groupes haineux, etc.

En outre, Internet fournit une plateforme où les individus mus par une attirance sexuelle pour les enfants peuvent se retrouver, partager leurs récits, trouver un soutien et un encouragement par rapport à leur comportement criminel. Plus dangereux encore, c'est une plateforme où l'on peut apprendre et intégrer des comportements de maltraitance sexuelle. Des recherches récentes sur le sujet soulignent les fonctions de validation et de normalisation que la participation en ligne à des groupes offrant un soutien aux personnes responsables de violence sexuelle sur des enfants procure à un individu⁷.

Ces groupes ne se livrent pas directement à des activités criminelles, mais ils encouragent l'abus sexuel d'enfants et l'idée que les relations "romantiques" avec les enfants sont des orientations sexuelles. Les arguments utilisés pour valider ce que, au sein de ces groupes, on appelle le « child love » peuvent entraîner un désengagement moral : une situation où une personne peut agir contre ses propres standards moraux, mais se trouver une excuse qui lui permette de ne pas se sentir coupable. Certaines logiques utilisées pour se désengager moralement⁸ sont bien établies à l'intérieur de ces communautés :

- *La justification morale*: les utilisateurs de matériel pédopornographique prétextent fréquemment qu'ils ont consulté ce matériel à des fins de défoulement sexuel, contrôlant de la sorte leurs pulsions et prévenant un contact sexuel direct avec des enfants. Ce type de justification permet aux utilisateurs de se draper dans le manteau de la vertu et de jouer, en quelque sorte, les bons samaritains.
- *La comparaison avantageuse*: un utilisateur ou un distributeur de matériel pédopornographique, en se comparant à ceux qui commettent des abus sexuels physiques contre les enfants, minimise son propre comportement et le voit sous un jour favorable.

⁷ EUROPOL, « Virtual Global Taskforce Environmental Scan 2012 », p.3-5, disponible sur:

<https://www.europol.europa.eu/content/virtual-global-taskforce-environmental-scan-2012>

⁸ Bandura A., Barbaranelli C., Caprara G.V. and Pastorelli C. (1996), *Mechanisms of Moral Disengagement in the Exercise of Moral Agency*. « Journal of Personality and Social Psychology », 71 (2), p. 364-374.

- *Le langage euphémique*: un bon exemple d'euphémisme est l'expression « child lover » (amoureux des enfants) utilisée au sein de ces communautés. Cette expression peut avoir des connotations positives si l'on fait abstraction du contexte global.
- *Le déplacement de la responsabilité*: l'utilisation de matériel pédopornographique peut être perçue par le délinquant comme une conséquence de l'hypocrisie de la société : celle-ci a criminalisé les relations sexuelles avec les mineurs et, de la sorte, les individus ressentant une attirance sexuelle pour les enfants sont contraints à chercher un dévouement sexuel dans du matériel pédopornographique.
- *La diffusion de la responsabilité*: un individu qui éprouve des scrupules par rapport à l'activité délinquante à laquelle il participe peut excuser ses actes en déclarant que « tout le monde fait la même chose ».
- *Le mépris ou déformation des conséquences*: par exemple, dans les communautés promouvant « l'amour adulte-enfant », on avance l'argument que les conséquences psychologiques dont souffre l'enfant sont provoquées par la réaction de son entourage, et non par les actes de l'agresseur. En outre, la consultation de matériel pédopornographique et sa distribution ne sont pas perçues comme portant un préjudice quelconque à l'enfant représenté sur le matériel.
- *La déshumanisation*: les enfants sont perçus et traités comme des objets sexuels, comme un bien de consommation jetable.
- *L'attribution de la responsabilité*: l'utilisation intensive de matériel pédopornographique peut conduire l'utilisateur à croire que non seulement l'enfant peut donner son consentement à des relations sexuelles, mais, également, qu'il les provoque.

Pour résumer, l'effet désinhibiteur d'Internet combiné au désengagement moral que provoque la participation à des réseaux d'échange de matériel pédopornographique peuvent conduire à d'importants changements comportementaux/cognitifs et offrir aux abuseurs une panoplie de fausses justifications à leurs actes.

A côté de la psychologie, la sociologie peut également donner un éclairage sur les dynamiques en jeu, particulièrement au niveau de la valeur d'une image au sein des communautés.

III La valeur d'une image

Il n'existe pas de profil type des auteurs d'infractions liées au matériel pédopornographique. Cependant, différents modes de comportement ont été identifiés par les services de détection et de répression permettant de dégager une certaines tendances.

Tout d'abord, de nombreux utilisateurs de matériel pédopornographique sont des collectionneurs : ils ne se contentent pas de consulter le matériel, ils le téléchargent, le classent et recherchent activement les images manquantes appartenant à une série prise avec le ou les mêmes enfants⁹. Cette activité devient souvent une obsession poussant les utilisateurs à consacrer énormément de temps à rechercher les images manquantes et à enrichir leur collection. Si la collection est perdue (suite à une confiscation par les services de détection et de répression, à un problème technique ou autre), il est très probable que le collectionneur tentera de la reconstituer¹⁰.

On peut diviser les communautés d'échange de matériel pédopornographique en trois autres catégories principales: les *sharers* (communautés de partage), les *traders* (littéralement les vendeurs) et les *hoarders* (littéralement les accumulateurs). Les utilisateurs appartenant à une communauté de partage affichent publiquement du matériel pédopornographique, de façon à ce qu'il soit accessible à tout autre membre de la communauté. Cette pratique vise à acquérir du respect, un statut au sein de la communauté et la gratitude des autres membres.

Par contre, les *traders* échangent du matériel pédopornographique en fonction de la valeur perçue des images, n'échangeant avec les autres que du matériel de valeur comparable. Dans ce cas, les images les plus récentes, innovantes et rares sont considérées de valeur supérieure¹¹. Les *hoarders*, catégorie très semblable aux *traders*, sont des groupes fermés d'utilisateurs de matériel pédopornographique qui échangent le matériel perçu comme rare et ayant de la valeur seulement à l'intérieur du groupe.

⁹ Lanning K. (1992 ; 2010). *Child Molesters: A Behavioral Analysis*, Washington (DC), National Center for Missing and Exploited Children, p. 79-80.

¹⁰ Taylor M. and Quayle E. (2003). *Child Pornography: An Internet Crime*, Hove and New York, Brunner-Routledge, p. 85.

¹¹ Neverauskaite J. (2015). *Il Deep Web e la pedopornografia*, C.Cipolla (ed.) «La rivoluzione digitale della sessualità umana», FrancoAngeli, Milan, 2015.

Il se peut qu'un utilisateur ayant commencé sa collection au sein d'une communauté de *sharers* passe ensuite chez des *traders* afin d'acquérir des images spécifiques et rares. D'autre part, un utilisateur de matériel pédopornographique peut décider de commettre des sévices sexuels et de photographier ou filmer ces sévices dans le but de disposer d'un matériel de plus grande valeur, en vue de procéder à des échanges ou de jouir d'un statut plus élevé au sein de la communauté en ligne¹².

Les différents profils d'utilisateurs de matériel pédopornographique montrent que ce marché ne forme pas un bloc monolithique et que les motivations des utilisateurs et les stratégies qu'ils adoptent peuvent être différentes. Par exemple : les communautés de partage expriment souvent leur ressentiment à l'égard des *traders* et des *hoarders*, les accusant d'égoïsme et leur reprochant de ne pas « contribuer à la cause » ; en revanche, les *traders* et les *hoarders* peuvent considérer que les membres des communautés de partage ne sont pas assez prudents en terme de sécurité.

IV Conclusion

Le matériel pédopornographique sur Internet est un problème complexe pour lequel il n'existe pas d'explication ou de solution simples. Le nombre d'internautes augmente de façon exponentielle depuis quelques années et cette tendance entraîne une hausse des crimes en ligne dans les mêmes proportions. Les producteurs et les utilisateurs de matériel pédopornographique peuvent désormais facilement dissimuler leur identité et leur activité grâce à des logiciels de protection de l'anonymat et de cryptage.

En outre, la facilité avec laquelle s'établissent les contacts entre individus autour de l'intérêt commun porté au matériel pédopornographique crée un espace où les comportements délinquants sont activement encouragés, où les instruments et le savoir-faire permettant de commettre ces infractions sont librement mis à disposition et, enfin, où les justifications erronées sont diffusées et intégrées par les nouveaux membres de cette sous-culture délinquante. Bien qu'il soit impossible d'établir un profil type d'utilisateur, on remarque souvent des caractéristiques obsessionnelles qui se manifestent par un comportement de

¹² Quayle E. & Ribisl K. (2012). *Understanding and Preventing Online Sexual Exploitation of Children*, Routledge, London & New York, p. 103-107.

collectionneur ou dans la recherche d'estime/de respect de la part des autres et d'un statut au sein de la communauté en ligne, composantes possiblement absentes de la vie hors-ligne du délinquant.

Ce problème ne pourra pas être résolu par la seule répression : non seulement en raison de l'énormité des ressources qu'il faudrait consacrer à une lutte efficace contre ce crime, mais également parce que les systèmes de droit pénal actuels sont fondés sur un cadre qui n'est pas adapté à Internet. Les défis et les moyens mis en jeu dans la lutte contre le matériel pédopornographique feront l'objet d'un examen plus approfondi dans la deuxième partie de cette analyse.

Cette analyse a été réalisée par Justė Neverauskaitė en juin 2015 sous la coordination d'ECPAT Belgique.

ECPAT Belgique est le membre belge officiellement reconnu du réseau ECPAT (End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for sexual purposes). La mission d'ECPAT Belgique est de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. L'exploitation sexuelle commerciale des enfants recouvre différentes formes : la prostitution infantine, la pornographie mettant en scène des enfants, la traite des enfants à des fins sexuelles et le tourisme sexuel impliquant des enfants.

ECPAT Belgique
Rue du Marché aux Poulets, 30
1000 Bruxelles
Tél: 02/522.63.23
Email: info@ecpat.be